

Les demandes d'autorisation sont en instruction

Nous avons demandé les autorisations nécessaires à la réalisation du projet en décembre 2013. Elles ont été déposées au nom de la société BAALON Energies, filiale de VALOREM. Maître d'ouvrage du projet, cette société a été créée spécifiquement pour assurer la gestion administrative du parc, sa construction puis son exploitation.

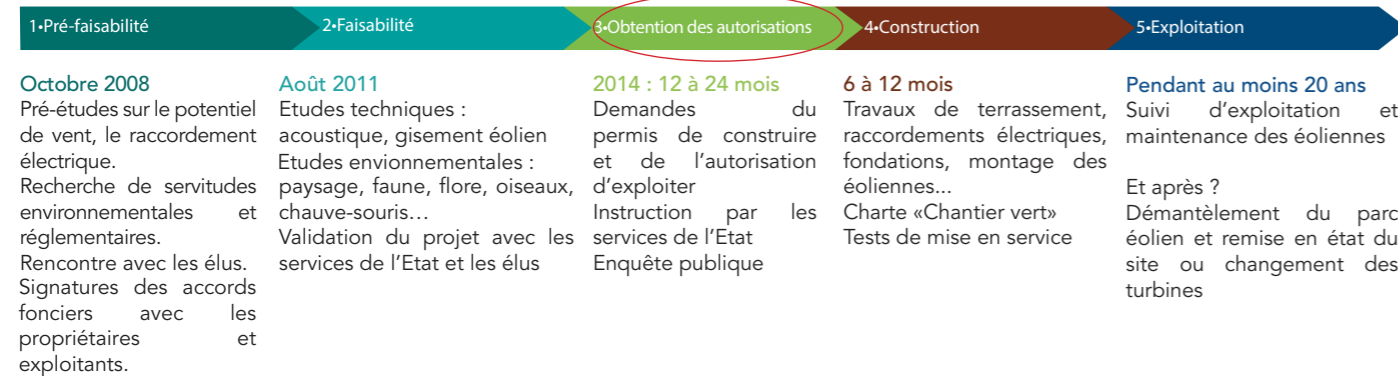


Ces demandes sont instruites par les services de l'Etat :

- Le permis de construire par la Direction Départementale des Territoires (DDT)
- L'autorisation d'exploiter par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et des services spécialisés (Architecture et patrimoine, Aviation civile, Armée de l'Air, Santé...).

Pendant deux mois, la Préfecture organisera une enquête publique à Baâlon et dans les communes environnantes afin que chacun d'entre vous puisse donner son avis sur le projet.

Le projet commence sa phase d'obtention des autorisations



VALOREM Votre contact VALOREM
Chargé de Projets

Anthony ROUBIN,
29 rue des Trois Cailloux
80 000 AMIENS
Tél. : 03 22 09 01 09
anthony.roubin@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Lettre d'information n°5, Mai 2014
Commune de Baâlon

Directeur de la publication :
Communication VALOREM

Impression : VALOREM

Contact : www.valorem-energie.com

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°5
Mai 2014

SOMMAIRE

Une implantation adaptée à votre territoire..... p 1

Les caractéristiques du projet..... p 2

Photomontages..... p 3

Les demandes d'autorisation sont en instruction..... p 4

Comme vous le savez, la société VALOREM étudie, en relation étroite avec les élus, la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Baâlon.

L'année 2013 a été marquée par la finalisation des études de faisabilité et la définition de l'implantation finale. Ceci a conduit au dépôt du permis de construire et de la demande d'autorisation d'exploiter en décembre dernier.

Une implantation adaptée à votre territoire

Depuis 2009, plusieurs études sur le milieu humain et naturel ont été menées par des bureaux d'études ou experts indépendants. En concertation avec les services de l'Etat, nous les avons analysées pour déterminer la faisabilité du projet et définir l'implantation la plus adaptée au regard des considérations environnementales, réglementaires, paysagères... Pour cela, nous avons comparé plusieurs variantes puis choisi l'implantation optimale. Validée par les élus, les propriétaires et exploitants des terrains, elle respecte les recommandations des bureaux d'études et des services de l'Etat.

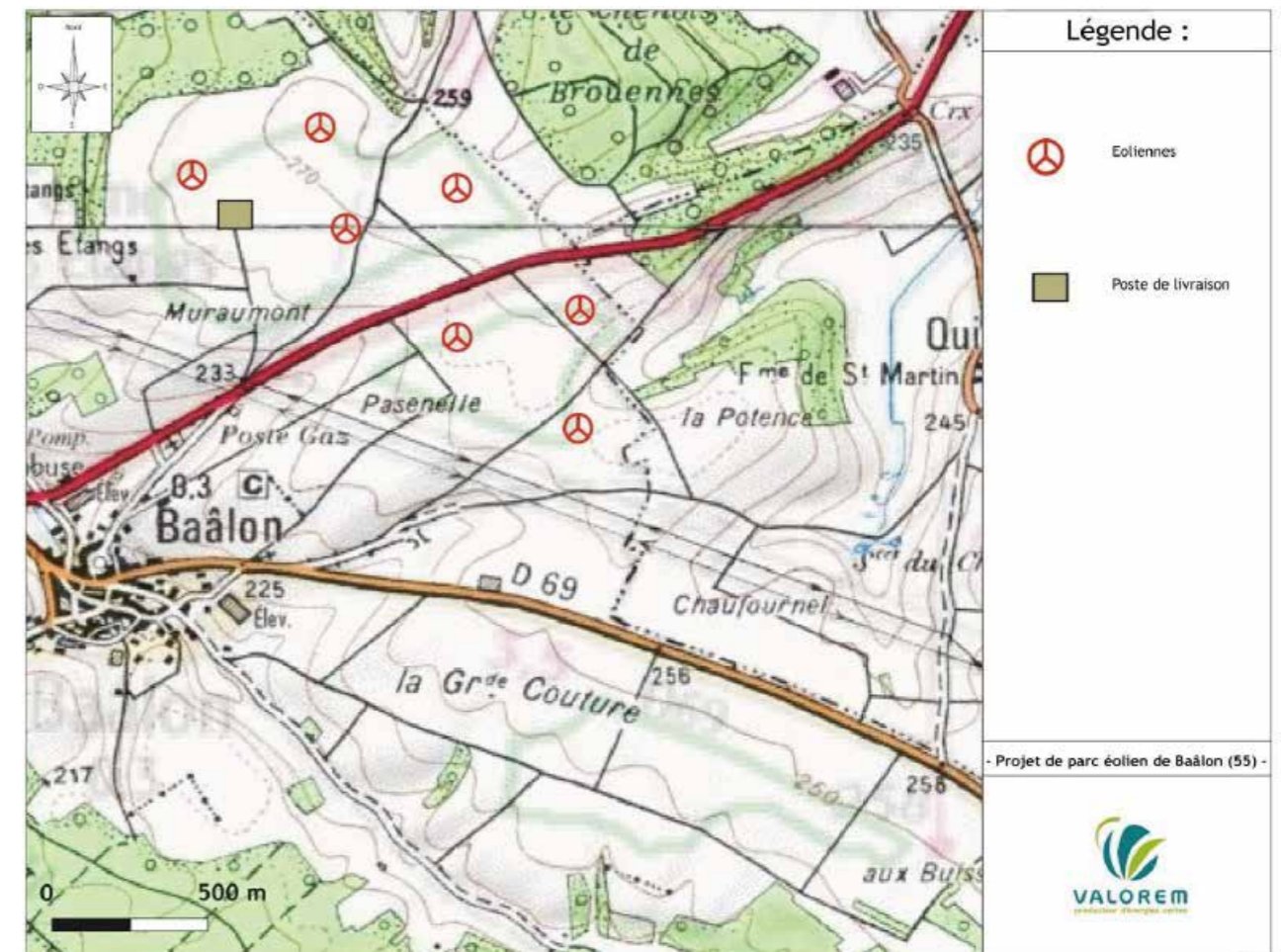


Schéma d'implantation des éoliennes

Les caractéristiques du projet

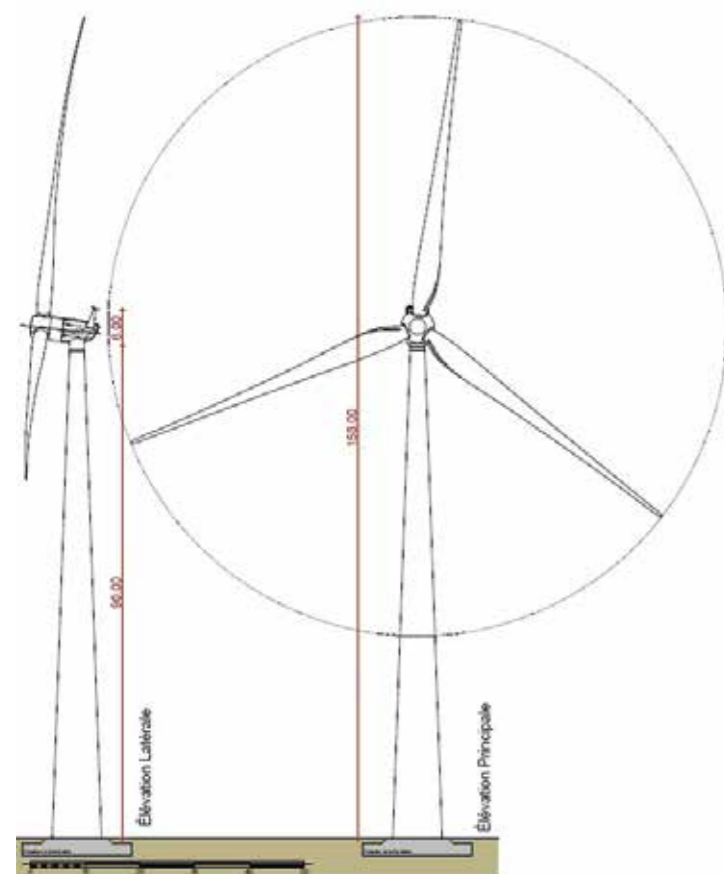


Schéma d'élévation

D'une puissance de 16,1 MW, ce projet est composé de 7 éoliennes de 2.3 MW chacune. Sa production est estimée à 39 600 MWh/an, soit la consommation électrique de 18 000 personnes, chauffage inclus.

Ce parc contribuera à lutter contre le changement climatique. En effet, la production d'électricité à partir des énergies renouvelables remplace un autre moyen de production, généralement les barrages hydrauliques ou les centrales thermiques.

Les kWh d'électricité ainsi produits évitent d'émettre environ 11 700 tonnes de CO₂/an. Cela équivaut aux émissions produites par plus de 3 500 voitures (parcours moyen annuel d'un véhicule 12 700 km, INSEE 2012).

- Hauteur du mât : 90 mètres
- Hauteur en bout de pale : 150 mètres

Mégawatt (MW)

C'est l'unité qui désigne la puissance électrique.

Mégawattheure (MWh)

C'est la quantité d'énergie électrique produite par cette puissance. 1 MWh correspond à l'énergie fournie par 1 MW durant 1 heure.

Chiffres clés des énergies renouvelables

La part de production d'électricité à partir de sources renouvelables continue de croître malgré le ralentissement du développement des filières éolienne et photovoltaïque. En tenant compte de l'hydraulique, la production issue des sources d'énergies renouvelables atteint 20,7% de la consommation française en 2013. C'est le niveau le plus élevé des 6 dernières années !

Avec 630 MW construits en 2013, la puissance éolienne installée en France s'élève à 8143 MW. Elle assure plus de la moitié de la production des énergies renouvelables, hors hydraulique.

Source : Bilan électrique RTE 2013

Des photomontages pour visualiser le projet

L'impact visuel du projet est simulé grâce à des photomontages représentant le nouveau paysage avec les éoliennes. Ils sont réalisés depuis des points de vue représentatifs des principaux enjeux relevés dans l'analyse paysagère. Ils permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation, son ancrage dans le site et les rapports d'échelle selon la hauteur et le nombre d'éolienne.

Ces photomontages donnent une première idée de l'intégration des éoliennes dans le paysage.



Le long de la RD 947 (très fréquentée), le paysage agricole ponctué de bois est largement souligné de pylônes électriques. Les éoliennes s'inscrivent dans un paysage très marqué par l'activité humaine.



Aux abords de la RD 947, entre Baàlon et Chauvency-le-Château. Les éoliennes dépassent du relief boisé : le rotor de 6 éoliennes et les pales d'1 éolienne sont discrètement perceptibles. La hauteur du relief est proportionnelle à celle des éoliennes.



Depuis Quincy-Landzécourt. Situées légèrement en contre bas du village, les éoliennes ne seront pas visibles. Ce point de vue particulier, en arrière plan et en hauteur du village, permet de voir les 7 éoliennes. Les distances rendent les rapports d'échelle cohérents.